

#### Structure Communautaire et Autonomie

Dans notre pays, la communauté est organisée à trois niveaux : national, provincial et communal, avec également des chefferies et des territoires. Chaque communauté doit s'approprier des outils juridiques et sociétaux pour organiser son autonomie financière et décisionnelle, ou en d'autres termes, son autonomie organisationnelle, pour une efficacité accrue.

Autonomie communautaire, force de notre nation.

## Égalité des Droits et Obligations Communautaires

Tout citoyen et individu d'une communauté est tributaire de droits mais aussi d'obligations.

Il contribue selon ses moyens et reçoit des services selon les termes fixés par la communauté. Nous croyons en le principe de l'égalité des droits et de l'équité sociale.

Droits et devoirs : le pacte de notre égalité.

#### Nécessité d'Unité face aux Défis Sociétaux

Face aux divers défis qui accablent notre société (économie, alimentation, eau, santé, éducation, énergie, mobilité, etc.), il n'est plus tolérable que chacun reste isolé. Unis, nous surnom tons les défis!



#### Importance de la Solidarité organique

Il est nécessaire de développer la solidarité. La solidarité n'est pas la charité, ni l'aumône, et encore moins un simple geste de gentillesse en réponse à une main tendue.

La solidarité implique la mise en commun d'une partie de la force et des ressources produites par les individus. Elle garantit le bien-être de chaque citoyen au sein de la communauté, assurant des services de qualité à tous ses membres. Solidarité : ensemble, bâtissons l'avenir.





# Concertation pour une Norme Communautaire Cohésive

Une concertation permanente doit nous permettre d'établir des normes communautaires acceptées et acceptables par tous. Seule la concertation peut instaurer la confiance entre individus et, par conséquent, assurer la stabilité de nos structures. Nous devons éviter les erreurs que notre province a connues ces cinq dernières années. Par le dialogue, forgeons la confiance.

## Intégrité et Responsabilité des Représentants Institutionnels

Nous considérons que les personnes en charge de nos différentes institutions ne sont pas propriétaires de celles-ci. Elles sont de simples représentantes, mandatées par nos communautés. Elles ne doivent pas confondre les biens communautaires avec leurs biens personnels. Chaque fois qu'elles se livrent à la corruption, au trafic d'influence, aux tracasseries ou aux extorsions, elles diminuent et détruisent la confiance placée en elles et envers le Kasaï oriental. Ces comportements doivent être combattus. Pour des institutions intègres, disons non à la corruption!

### Engagement pour un Avenir Stable et Solidaire

À travers notre candidature et élection, nous voulons lutter contre les anti-valeurs qui nuisent à notre vie commune ; soutenir l'idée d'organiser la solidarité dans la province ; mettre fin à l'instabilité politique de la province. Nous souhaitons initier une concertation pour une éducation, une santé, une mobilité et un logement de qualité. S'engager aujourd'hui, pour une province stable demain.











